

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 10 octobre 2018 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Serge Lamontagne, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Marianne Giguère, conseillère associée  
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse  
Mme Suzie Miron, conseillère associée  
M. Alex Norris, conseiller associé  
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée  
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé  
M. Craig Sauvé, conseiller associé  
M. François Limoges, leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE18 1621**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 octobre 2018, en y retirant les articles 20.031 et 40.006.

Adopté à l'unanimité.

**CE18 1622**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE18 1623**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE18 1624**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Gestion Industrielle Maintenance Man inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour les services d'entretien des chutes à neige mécanisées des lieux d'élimination de la neige Jules-Poitras #2 et Stinson, pour la durée d'une saison hivernale, aux prix de sa soumission, pour une dépense maximale totale de 329 748,30 \$, taxes et contingences incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1186320009

---

**CE18 1625**

Vu la résolution CA18 170238 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce en date du 4 septembre 2018;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation du contrat avec la compagnie Sauver Remorquage, Ludos Autos inc. (CA17 170231), pour les services de remorquage lors des opérations de déneigement pour la saison hivernale 2018-2019, selon les besoins et à la demande, aux prix unitaires soumissionnés plus la variation de l'indice des prix du transport privé de la province de Québec, calculée conformément aux documents d'appel d'offres 17-16202, pour un montant maximal de 275 656,33 \$;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1180235002

---

**CE18 1626**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de remplacer le nom de l'adjudicataire auquel fait référence la résolution CM18 0979 adoptée par le conseil municipal à sa séance du 21 août 2018, en vertu de laquelle le conseil approuvait une entente cadre avec Demix Construction une division de Groupe CRH Canada inc. pour la fourniture et la livraison sur demande d'abrasifs d'hiver par celui de Demix Agrégats une division de Groupe CRH Canada inc.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1186134002

---

**CE18 1627**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de contrat de services de gré à gré entre la Ville de Montréal et Morpho Canada inc. pour le renouvellement du support et de l'entretien ainsi que de l'évolution de l'application Système automatisé de renseignements criminels (SARC Web) utilisée par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 494 724,78 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat de services ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1180206002

---

**CE18 1628**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 173 537,72 \$, taxes incluses, pour le lot 2, et d'un montant de 418 517,09 \$, taxes incluses, pour le lot 3, pour la location de circuits en transmission de données, dans le cadre des contrats (lots 2 et 3) accordés à Bell Canada (CG16 0115), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 599 163,13 \$ à 1 772 700,85 \$, taxes incluses, pour le lot 2, et de 1 210 347,57 \$ à 1 628 864,66 \$, taxes incluses, pour le lot 3;
- 2 - d'exercer, en vertu de la résolution CG16 0115, les deux options de prolongation d'un an des lots 1 à 8, et autoriser une dépense additionnelle de 4 519 974,51 \$ incluant les contingences des lots 2 et 3, pour la location de circuits en transmission de données, pour la période du 25 février 2019 au 24 février 2021, dans le cadre des contrats accordés à Bell Canada (Lots 1,2,3,4,5,6,8) et Telus Communications (lot 7);
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de 112 155,58 \$ pour le lot 2, et de 119 789,35 \$ pour le lot 3, pour les variations de quantité pour les deux années de prolongation;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1187429001

---

**CE18 1629**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Panavidéo inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition de caméras et d'une solution de vidéosurveillance avec service d'installation et d'intégration, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2021, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 590 489,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17003;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1185035001

---

**CE18 1630**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure, conformément à la loi, une entente de gré à gré avec le Centre de service partagés du Québec (CSPQ), pour une période de 12 mois, pour l'acquisition de services professionnels Oracle pour accompagner la Ville dans la migration du système intégré Montréal (SIMON) vers Oracle ERP Cloud, dans l'architecture Transfo RH, pour une somme maximale de 1 203 112,01 \$, taxes incluses;

- 2 - d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à signer ladite entente (acceptation de l'offre) et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1187684006

---

#### **CE18 1631**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un contrat de gré à gré à Novipro inc., par l'entremise de l'entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), pour l'acquisition de licences IBM Spectrum Protect Suite, pour un montant de 569 127,60 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à signer le formulaire d'adhésion aux contrats à commande de logiciels du CSPQ et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1186871005

---

#### **CE18 1632**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour une période de vingt-quatre mois, avec une option de prolongation de deux périodes additionnelles de douze mois chacune, pour la fourniture sur demande de souliers et bottes de sécurité;
- 2 - d'accorder à Entreprises Forlini - Division équipement de sécurité universel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17074;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des diverses unités administratives, services centraux et arrondissements de la Ville, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1186133001

---

**CE18 1633**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Compugen inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition des licences des serveurs Microsoft, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 299 194,71 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17190 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à signer le contrat d'adhésion et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1186871003

**CE18 1634**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder 2 contrats à Groupe Contant inc. pour la location de souffleuses à haute puissance avec opérateurs pour le lieu d'élimination de la neige de la carrière Saint-Michel, pour une durée d'un an, avec une option de prolongation d'une année, aux prix de sa soumission pour les lots mentionnés, pour une dépense maximale totale de 532 495,22 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17180 :

<b>Adjudicataires</b>	<b>Contrats</b>	<b>Montant (toutes taxes incluses)</b>
Groupe Contant inc.	Lot 2 – SHP de 800 HP à CSM	<b>295 531,74 \$</b>
Groupe Contant inc.	Lot 3 – SHP de 1150 à CSM	<b>236 963,48 \$</b>
<b>Total</b>		<b>532 495,22 \$</b>

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1186320013

**CE18 1635**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation, pour une période de douze mois, de l'entente-cadre conclue avec Al Carrière Extincteur (1991) ltée (CG16 0342), pour la fourniture d'avertisseurs de fumée à pile au lithium, selon les mêmes termes et conditions, pour une somme maximale de 270 593,66 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 811 780,99 \$ à 1 082 374,65 \$, taxes incluses;

- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1182645005

---

### CE18 1636

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Manutention Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, les contrats pour les lots 5 et 7, pour la fourniture de 4 chariots élévateurs, aux prix de ses soumissions, soit pour les sommes maximales indiquées ci-après, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17138 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel :

<u>Items</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Lot 5 3 chariots élévateur de marque Hyundai	147 752,07 \$
Lot 7 1 chariot élévateur de marque Hyundai	220 082,85 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

de recommander au conseil d'agglomération:

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, J. René Lafond inc., le contrat pour le lot 3 pour la fourniture de 2 chariots élévateurs de marque Manitou, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 189 392,02 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17138 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1184922017

---

### CE18 1637

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 289 214,74 \$, taxes et contingences incluses, pour la fourniture et l'installation d'un système de sonorisation et de multimédia dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds ;
- 2 - d'accorder un contrat à XYZ Technologie culturelle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 262 922,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16905 ;

- 3 - d'approuver des contingences de 10 % pour une somme maximale de 26 292,25 \$ ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1187346003

---

**CE18 1638**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 332 589,98 \$, taxes et contingences incluses, pour la fourniture et l'installation de modules de rayonnage dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds ;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire, Les Solutions de rangement Prisma inc., le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 316 752,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16896;
- 3- d'approuver des contingences de 5 % pour une somme maximale de 15 837,62 \$;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1187346002

---

**CE18 1639**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 939 168,35 \$, taxes incluses, afin d'exercer les deux options d'une année de prolongation pour une période de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020, pour l'hébergement, l'exploitation et l'évolution du système Imagétique de la cour municipale, dans le cadre du contrat accordé à Conseillers en gestion informatique CGI inc. (CG16 0582), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 939 168,35 \$ à 3 878 336,70 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1185035002

---



**CE18 1640**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 401 656,27 \$, taxes incluses, pour réaliser les travaux de pavage et la gestion des eaux pluviales aux ateliers Viau et Rouen, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Charex inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 183 323,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5964 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1181029005

---

**CE18 1641**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 1 371 954,90 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de construction d'un mur antibruit et d'un talus végétalisé dans le cadre du projet du site Outremont, comprenant les variations de quantités et les incidences, le cas échéant,
- 2- d'accorder à Cusson-Morin Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 101 004,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 221715;
- 3- d'autoriser une dépense de 110 100,42 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences,
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1181009017

---

**CE18 1642**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 10 215 214,45 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux d'aménagement du parc P4-a et travaux de voirie, d'éclairage, d'aménagement paysager et sur le réseau de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) dans l'avenue Querbes et l'avenue Champagneur, dans le cadre du projet du site Outremont, comprenant les variations de quantités et les incidences, le cas échéant,

- 2- d'accorder à Les Constructions H2D inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 626 848,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 221713;
- 3- d'autoriser une dépense de 833 642,28 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences,
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1181009016

---

#### **CE18 1643**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Eurovia Québec Grands Projets inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux de réfection de diverses structures (projet 18-12), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 897 087,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 443210;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1187000006

---

#### **CE18 1644**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 2 851 954,88 \$, taxes incluses, comprenant les contingences au montant de 353 548,13 \$, taxes incluses, et les incidences au montant de 141 419,25 \$, taxes incluses, pour la réhabilitation d'une conduite d'eau de 1800 mm sur le boulevard Pie-IX, entre la rue J.-B.-Martineau et le boulevard Industriel;
- 2- d'accorder à Le Groupe Lefebvre M.R.P. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 356 987,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10273;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1186217001

---

**CE18 1645**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 1 509 391,80 \$, taxes incluses, comprenant les contingences au montant de 251 565,30 \$, taxes incluses, pour la réfection de la structure de régulation Alepin;
- 2 - d'accorder à Le Groupe Lefebvre M.R.P. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 257 826,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public CP18077-123274-C;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1187526019

---

**CE18 1646**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 796 168,48 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour la réfection du système d'éclairage du terrain de balle situé dans le parc Père-Marquette, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- 2- d'accorder à Pavage des Moulins inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 776 730,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6139;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1187936008

---

**CE18 1647**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 51 868,73 \$, taxes incluses, aux dépenses contingentes, pour compléter les travaux correctifs à la caserne de pompiers n° 64, située au 3175, chemin Remembrance, dans l'arrondissement de Lachine, dans le cadre de la réalisation de travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et des travaux correctifs aux casernes de pompiers n° 38, n° 56 et n° 64, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Construction D.L.T. (2014) inc. (CG17 0188) ce surplus contractuel, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 617 007,40 \$ à 1 668 876,13 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1186342003

---

#### **CE18 1648**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser le transfert d'un montant de 11 497,50 \$, taxes incluses, du budget des incidences au budget des contingences;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 54 589,10 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction accessoires au projet d'accessibilité universelle de la piscine intérieure René-Goupil dans le cadre du contrat accordé à Le Groupe St-Lambert (CM18 0481), majorant ainsi le montant total du contrat de 974 320,69 \$ à 1 040 407,29 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1180652003

---

#### **CE18 1649**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre de services pour la caractérisation des sols, dans le cadre de projets de construction ou de modifications du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM);
- 2 - d'approuver un projet de convention de services par lequel Somatech inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services requis à cette fin, pour une somme maximale de 214 690,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1677, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le président de la CSEM à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1185380001

---

**CE18 1650**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 1 397 531,93 taxes, contingences et incidences incluses, pour les services professionnels pour la réalisation des travaux de mise aux normes de l'aréna du Centre sportif Dollard-St-Laurent, dans l'arrondissement de LaSalle;
- 2- d'accorder à Groupe Marchand Architecture & Design, Les Consultants S.M. inc., Delisle, Despaux et associés, firmes ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, soit pour une somme maximale de 1 035 263,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16861;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1188091001

---

**CE18 1651**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Groupe Civitas inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture, sur demande, de services professionnels afin de réaliser des relevés et travaux d'arpentage, dans le cadre des projets d'aménagement de la Ville, pour la somme maximale de 625 808,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17149;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1187936021

---

**CE18 1652**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la cession partielle du contrat de la firme Dupras Ledoux inc. en faveur de la firme CIMA + pour le reste de l'entente conclue entre la Ville de Montréal, Rubin Rotman inc., Dupras Ledoux inc. et NCK inc. (CG15 0247) pour les services en génie électromécanique relatifs aux travaux non réalisés de maintien et de protection des actifs immobiliers pour la caserne no. 31, selon les mêmes termes et conditions ;

- 2 - d'approuver la convention de cession entre Dupras Ledoux inc. et CIMA +, à laquelle interviennent la Ville de Montréal, Rubin et Rotman inc. et NCK inc.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1185350001

---

**CE18 1653**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'exercer l'option d'acquisition du Complexe modulaire (bâtiments modulaires préfabriqués) appartenant à la SMS-Dion inc., à compter du 18 novembre 2018, sur le site temporaire de la cour de services du Sud-Ouest, situé au 3552, rue Saint-Patrick, pour les besoins de l'arrondissement du Sud-Ouest, moyennant une dépense totale de 551 880 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1184565001

---

**CE18 1654**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de la Corporation First Capital Holdings (Québec) inc., à des fins de construction de logements sociaux et communautaires, le lot 2 174 125 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté sud du Chemin Bates, à l'est de l'avenue Wilderton, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour la somme de 504 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'autoriser la Ville à signer cet acte conditionnellement à ce que son représentant désigné ait reçu du Service de la gestion et de la planification immobilière une confirmation écrite que les travaux de décontamination et de remblaiement sont complétés et approuvés et que l'avis de décontamination a été dûment publié au Registre foncier du Québec;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1184962002

---

**CE18 1655**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de renouvellement du bail par lequel la Ville loue au Centre de ressources et transition pour danseurs – Québec, à des fins administratives, le local 313 d'une superficie locative d'environ 861,11 pieds carrés, au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, moyennant un loyer total de 36 140,52 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1184069016

---

**CE18 1656**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue au Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal, à des fins communautaires, un local d'une superficie de 2 599,16 pieds carrés, au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 2075, rue Plessis, pour une durée de 2 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, moyennant un loyer total de 7 200 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à la Coalition SIDA des sourds du Québec, à des fins communautaires, des locaux d'une superficie de 1 660,55 pieds carrés, au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 2075, rue Plessis, pour une durée de 2 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, moyennant un loyer total de 4 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 3- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à RÉZO (santé et mieux-être des hommes gais et bisexuels), à des fins communautaires, des locaux d'une superficie de 6 432,29 pieds carrés, au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 2075, rue Plessis, pour une durée de 2 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, moyennant un loyer total de 17 800 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 4- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à Groupe de recherche et d'intervention sociale gaie et lesbienne, à des fins communautaires, des locaux d'une superficie de 906,97 pieds carrés, au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble situé au 2075, rue Plessis, pour une durée de 2 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, moyennant un loyer total de 2 490 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 5- d'imputer ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1184069013

---

**CE18 1657**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet de convention de résiliation de bail par lequel la Ville et le Complexe Chaussegros de Léry inc. résilie, à compter du 31 octobre 2018, le bail intervenu le 28 octobre 2008 pour un local d'une superficie de 2 149,98 pieds carrés, situé au 333, rue Notre-Dame Est, utilisé à des fins administratives;
- 2- d'ajuster à la baisse, à compter de 2019, la base budgétaire des revenus et des dépenses du Service de la gestion et de la planification immobilière, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1184069010

---

**CE18 1658**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de régulariser l'entente de location entre la Ville et la Société du Château Dufresne inc. pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 octobre 2018;
- 2- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à la Société du Château Dufresne inc., à des fins d'institutions muséales, des locaux d'une superficie de 27 070 pieds carrés, soit l'ensemble de l'édifice, situés au 2929, avenue Jeanne-d'Arc et au 4040, rue Sherbrooke Est, pour une durée de 10 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, moyennant un loyer total de 10 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1185372004

---

**CE18 1659**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de contrat de prêt de locaux par lequel la Ville de Montréal prête à l'organisme à but non lucratif, Jeunesse au Soleil, pour une période de 5 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, des locaux d'une superficie d'environ 254,55 mètres carrés dans le bâtiment situé au 4480, avenue du Parc, à des fins communautaires et à titre gratuit, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de contrat.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1188042002

---



**CE18 1660**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 400 000 \$ au Pôle innovation MTL afin de mettre en place un nouveau pôle d'innovation à Montréal dédié aux startups;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1187952002

---

**CE18 1661**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 36 000 \$ au Foyer pour femmes autochtones de Montréal, organisme fiduciaire du RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal, afin d'assurer les frais reliés à la coordination et aux outils de communication du RÉSEAU;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et condition de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1187608001

---

**CE18 1662**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'avenant modifiant la convention de soutien financier non récurrent de 62 500 \$ intervenue entre la Ville et la S.I.D.A.C. Plaza St-Hubert afin de modifier les modalités de versement du soutien financier;
- 2- d'autoriser la directrice du Service du développement économique à signer ledit avenant pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1187796001

---

**CE18 1663**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'addenda no 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville et Unité de Travail pour l'implantation de Logement Étudiant (UTILE) (CM17 0143), afin de hausser le montant du soutien financier à 1 600 000 \$, pour la réalisation du projet de logements abordables pour étudiants sur l'avenue Papineau, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1186692001

**CE18 1664**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 80 000 \$, aux organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, à la suite du dépôt de projets, *Entreprendre Montréal été 2018*;

<b>ORGANISME</b>	<b>TOTAL PAR ORGANISME</b>
COOPERATIVE DE SOLIDARITE TEMPS LIBRE	50 000 \$
OUI PARTAGE QUEBEC	30 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>80 000 \$</b>

- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1187896005

**CE18 1665**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser l'ajout d'un service aux catalogues des lots 1 à 5 du contrat 15-64002 - travaux de déploiement de fibres optiques inter-bâtiments, accordé à Teltech Télécommunications inc. et Telcon inc. (CG16 0177 et CG16 0305), et ce sans ajustement aux enveloppes budgétaires allouées, tel qu'énoncé dans la demande de changement au contrat (DDCC) pour lesquels le fournisseur s'engage à fournir à la Ville le nouveau service au tarif décrit;

- 2 - d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information, ou ses représentants désignés, à ratifier la DDCC en lien aux contrats visés.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1183190003

---

#### **CE18 1666**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie de prendre en charge la planification, la coordination et la réalisation des travaux de construction de 35 saillies de trottoirs verdies à diverses intersections des rues artérielles, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1181097012

---

#### **CE18 1667**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser l'utilisation partielle des sommes accumulées à la réserve financière locale – eau et égouts, dans le cadre de la réalisation d'activités d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts en arrondissement au montant de 4 300 000 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1180110001

---

#### **CE18 1668**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 807 916,63 \$, taxes incluses, en remboursement à la Société du Parc Jean-Drapeau du coût des travaux pour la construction d'une nouvelle conduite d'eau principale de 400 mm afin de relocaliser la conduite d'eau principale de 450 mm dans le secteur ouest de l'Île Sainte-Hélène, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1185946002

---

**CE18 1669**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter une somme de 10 300 \$ en provenance de la Fondation Espace pour la vie pour la réalisation de différents projets du Service de l'Espace pour la vie;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses d'opérations de 10 300 \$, couvert par la contribution de la Fondation Espace pour la vie;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1180348008

---

**CE18 1670**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de réserver une somme additionnelle de 200 000 \$, taxes incluses, pour les services du cabinet d'avocats IMK afin de représenter la Ville de Montréal dans le cadre du dossier de réclamation à l'encontre de OS4 Techno inc., portant ainsi le montant total des honoraires à 250 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1183219011

---

**CE18 1671**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 1 936,86 \$ relative au déplacement, du 15 au 19 octobre 2018, de madame Suzie Miron, conseillère associée à la condition féminine, aux infrastructures et à l'eau, afin de participer au Second Global Meeting of Mayors on Gender Equality and Women's Empowerment en marge du UN Women Safe Cities and Safe Public Spaces Global Leaders' Forum qui se tiendra à Edmonton (Canada);

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1187949002

---

**CE18 1672**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser une dépense estimée à 1 001,91 \$ relative au déplacement, du 16 au 17 octobre 2018, de madame Marie-Josée Parent, conseillère associée à la culture et à la réconciliation, afin de participer à la Rencontre des Maires et des Mairesse et du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec qui se tiendra à Sept-Îles;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1184302003

---

**CE18 1673**

Vu la résolution CA18 12 217 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 4 septembre 2018;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de créer un nouveau secteur de densité dans le territoire de l'arrondissement d'Anjou.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1177747003

---

**CE18 1674**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre de jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement 17-090 et décrétant la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Forsyth, entre la 17<sup>e</sup> Avenue et la 18<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1181233003

---

**CE18 1675**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 21 800 000 \$ pour financer le programme de soutien destiné aux arrondissements pour la construction d'équipements aquatiques intérieurs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1187235007

---

**CE18 1676**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 011 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente

Adopté à l'unanimité.

40.004 1187666004

---

**CE18 1677**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 12 095 500 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 et des coûts afférents à la réalisation des parties reportées des Ententes sur le développement culturel de Montréal conclues pour des années antérieures à 2018 », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1187666003

---

**CE18 1678**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 262 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation et de reconstruction des chambres de vannes et des composantes du réseau principal d'aqueduc », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1180298001

\_\_\_\_\_

**Levée de la séance à 10 h 42**

70.001

\_\_\_\_\_

Les résolutions CE18 1621 à CE18 1678 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

\_\_\_\_\_  
Yves Saindon  
Greffier de la Ville